

## Vendômois : pour les chauves-souris, les dangers sont multiples

Publié le 05/12/2021 à 06:25 | Mis à jour le 05/12/2021 à 06:25



Loïc Salaün, écologue, a réalisé un inventaire des chiroptères sur le territoire de Saint-Firmin-des-Prés.

© Photo NR

### Dans le Vendômois, l'association Athena réalise des inventaires sur cet animal longtemps ignoré, mais essentiel pour la biodiversité.

Méconnues, les chauves-souris sont réputées s'emmêler dans les cheveux des jeunes filles, transmettre la rage et être vampires... Des accusations que l'écologue et co-fondateur de l'association Athena, Loïc Salaün, réalisant des inventaires spécifiques sur le Vendômois, évoque sans crainte. « Pour les chevelures, il s'agissait surtout d'empêcher les adolescentes de sortir nuitamment. Quant à la rage, la chauve-souris est effectivement le seul mammifère qui puisse être porteur du virus sans y succomber mais ce n'est pas le même que celui de la rage du renard ou du loup. Depuis 1950, seulement quatre cas de transmission à l'homme ont été recensés et, toujours, après de multiples manipulations. Enfin, pour le côté vampire, il existe une espèce en Amérique du sud qui s'attaque aux mammifères mais, en contrepartie, c'est aussi elle qui a fourni la principale molécule pour lutter contre les accidents vasculaires cérébraux et elle a, d'ailleurs, un comportement particulièrement intéressant à observer. »

Si ces nuisances sont écartées, il n'en demeure pas moins que la présence de colonies dans les habitations peut occasionner des difficultés pour les occupants humains. « La cohabitation peut ne pas être facile notamment à cause des déjections pour lesquelles des actions efficaces peuvent être mises en place. Le bruit peut aussi être gênant quand les jeunes chauves-souris sont présentes mais, la plupart du temps, les gens ne s'aperçoivent même pas que des chauves-souris ont investi les lieux. Il faut d'ailleurs rappeler que toutes les chauves-souris sont protégées et qu'on n'a pas le droit de les expulser, sauf dérogation ministérielle lorsque toutes les actions d'aménagement ont échoué. » Le problème serait plutôt pour les chauves-souris.

### Les éoliennes un danger pour ces animaux

« Les caves qu'elles occupent en hiver, à température constante et hygrométrie optimale, sont parfois le cadre de fêtes ou autres activités. Or, ces gênes répétées provoquent leur mort. En période d'hibernation, leur cœur bat cinq ou six fois par minute et leur température corporelle s'abaisse à moins de 10 °C au lieu de 40. Chaque réveil est donc un énorme stress. Et de plus en plus des lieux qui les abritent sont concernés. Les églises grillagées contre les pigeons et les combles parfaitement isolés sont autant de sites qui leur sont désormais interdits. Tout comme certaines pratiques sylvicoles ou agricoles qui détruisent haies, arbres refuges, trognes et autres souches. »

Une mortalité renforcée par certaines activités humaines parfois insoupçonnées. « Les collisions avec les poids lourds sont nombreuses. Pipistrelles, sérotines et noctules sont aussi les premières victimes des éoliennes par collision ou barotraumatisme. La solution serait un bridage des éoliennes sans grand déficit pour la production d'énergie car les chauves-souris ne volent qu'au printemps et en été et uniquement de nuit. Par ailleurs, au-dessus d'un vent à huit mètres par seconde, elles ne volent pas non plus et c'est là que les éoliennes sont productives. »

### L'éclairage nocturne un autre problème

Cette réduction de la période d'exploitation représenterait une perte d'1 % de la production pour le promoteur. D'autres réflexions sont en cours, notamment sur les problématiques d'éclairage nocturne mais aussi d'utilisation de certains pesticides. Une mobilisation qui se développe. Doucement. Aujourd'hui, quelque sept cents personnes travaillent en France sur l'étude des chauves-souris. Ils étaient cinq il y a trente ans.

Sur le territoire, la réduction constatée est estimée entre 30 et 45 % selon les espèces. « Et, dans un monde parfait, il faudrait trente-deux ans pour reconstituer la population, car une chauve-souris vit entre quinze et quarante ans. La femelle ne fait qu'un petit par an, soit un accroissement de l'ordre de 5 %. Bien insuffisant pour rattraper le

déficit. »

Contact : loic@asso-athena.fr

## repères

## Un animal irremplaçable



L'utilité, quasi irremplaçable, de la chauve-souris a été mise en exergue par une catastrophe aux États-Unis en 2006.

« Un champignon a engendré le White Nose syndrome, avec

une mortalité de 90 % pour

les chauves-souris, explique l'écologue Loïc Salaün. Les agriculteurs ont alors pris conscience des impacts de

la disparition de ce discret partenaire, principal régulateur pour des insectes nocturnes nuisibles aux cultures comme la pyrale, la teigne ou la tordeuse. Ils ont évalué les dégâts à vingt-trois milliards de dollars. On sait aussi qu'en forêt, hannetons et gros coléoptères sont régulés par les chauves-souris tout comme les chenilles processionnaires dont le développement est freiné. Idem pour le moustique tigre. »

Des abris à température et hygrométrie constantes sont indispensables pour l'hibernation.

ANIMAUX A LA UNE LOCAL SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS LOISIRS



Sylvie FOISSET JAUSSIONS  
Correspondante NR



## EN LOIR-ET-CHER

- > [Loir-et-Cher : les traiteurs ne savent pas sur quel pied danser](#)
- > [Démantèlement des silos de la centrale de Saint-Laurent : réunion publique le 8 décembre à Mer](#)
- > [Primaire LR : les militants du Loir-et-Cher divisés sur la désignation de Valérie Péresse](#)

## SUR LE MÊME SUJET



Limoges : un homme meurt de la rage après avoir été contaminé par une chauve-souris



Indre nature : "La crainte de la chauve-souris n'est pas nouvelle"



Un sanctuaire pour les chauves-souris

## CONTENUS SPONSORISÉS

Recommandé par |